

Votre contact en direct 046elise.planel@pole-emploi.net

C46/ID353/HC5P

Mme MAMMASSE ZAHIA APPARTEMENT 55 5 QUAI LAURENS 34000 MONTPELLIER

Références à rappeler numéro identifiant 8732125R

CASTELNAU LE LEZ, le 16 août 2019

HC5P

RELEVE DE SITUATION DU 31/07/2019 AU 02/08/2019 Situation au 31/07/2019

PERIODE DU 01/07/2019 AU 31/07/2019 (31 jours)						Paiement provisoire / déclaration						
		Allocation déjà versée						Paiement provisoire				
Juillet 2019	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Impôt Revenu	Montant Net	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Impôt Revenu	Montant Net
Allocation de Formation Reclassement							31	970,92	49,60			921,32
Paiement provisoire sur déclaration d'activité mensuelle (1)										921.32		

DECOMPTE GENERAL

(1) Allocations	(2) Aides	(3) Autres paiements	(4) Prélèvements	(5) Montant réglé (1 + 2 + 3 - 4)	(6) Sommes trop perçues	
921,32	0,00	0,00	0,00	921,32	0,00	

Le montant de l'impôt sur le revenu prélevé à la source est de 0,00 €, calculé sur la base d'un taux personnalisé de 0,00 % transmis par la Direction générale des Finances publiques (DGFIP).

Le détail du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu est disponible sur une attestation spécifique accessible depuis votre espace personnel sur **www.pole-emploi.fr**, dans la rubrique « Mes attestations ».

POLE EMPLOI OCCITANIE

Références à rappeler

numéro identifiant 8732125R

REGLEMENT DU 02/08/2019

Règlement de 921,32 euros par virement bancaire au nom de MME MAMMASSE ZAHIA

Domiciliation: FR7630004018330000005115305 BNPAFRPPXXX

Situation au 02/08/2019

PERIODE DU 01/07/2019 AU 31/07/2019 (31 jours)							Paiement provisoire régularisé					
	Pmt provisoire à déduire						Allocations dues					
Juillet 2019	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Impôt Revenu	Montant Net	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Impôt Revenu	Montant Net
Allocation de Formation Reclassement							31	970,92	49,60			921,32
Allocation de Formation Reclassement	31	970,92	49,60			921,32						
			Al	locations	dues dédi	uction fai	te du pa	aiement p	rovisoire	versé (1)		0.00

DECOMPTE GENERAL

(1) Allocations	(2) Aides	(3) Autres paiements	(4) Prélèvements	(5) Montant réglé (1 + 2 + 3 - 4)	(6) Sommes trop perçues
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Le montant de l'impôt sur le revenu prélevé à la source est de 0,00 €, calculé sur la base d'un taux personnalisé de 0,00 % transmis par la Direction générale des Finances publiques (DGFIP).

Le détail du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu est disponible sur une attestation spécifique accessible depuis votre espace personnel sur **www.pole-emploi.fr**, dans la rubrique « Mes attestations ».

INFORMATIONS SUR VOS DROITS AU 31/07/2019

Indemnisation à l' Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi depuis le 16/08/2018 : 350 allocations.

Durée d'indemnisation restante (en jours) : 380

Allocation brute d'un montant journalier de 31,32 Euro tenant compte d'un Salaire Journalier de Référence de 53,27 Euro.

Sur ce montant brut, ont été retenus au titre de :

- La retraite complémentaire : 3,00 % du Salaire Journalier de Référence.

INFORMATIONS GENERALES

Nous vous rappelons que vous devez signaler au plus tôt toute modification qui pourrait intervenir dans votre situation : arrêt maladie ou maternité, reprise de travail, entrée en formation, changement d'adresse, liquidation d'un avantage de vieillesse, sur **www.pole-emploi.fr**.

Veillez à conserver ce document, il pourra servir de justificatif auprès de l'administration fiscale.

L'application du prélèvement à la source sur votre paiement n'est pas libératoire de l'impôt sur le revenu, une régularisation pourra le cas échéant intervenir lors de la liquidation définitive de votre impôt.

Pour toute information au sujet du prélèvement à la source, contactez l'administration fiscale :

- En vous connectant à votre espace particulier à l'adresse www.impots.gouv.fr
- En appelant le 0809 401 401 (service gratuit + prix de l'appel).